

M C 12-9-41

Nom : *Maupitier*

Prénoms : *Raoul Alexandre Marie* Surnom :

Numéro matricule de recrutement : *673*

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le *30 août 1885* à *Marcuil* canton
 de *dit* département de *la Vendée* résident
 à *aux Tables d'elonne* canton de *dit* département
 de *la Vendée* profession de *coiffeur*
 fils de *Edmond* et de *Léot Marie Angèle* domiciliés
 à *Marcuil* canton de *Marcuil* département de *la Vendée*

N° *64* de tirage dans le canton de *Marcuil*

SIGNALLEMENT.

Cheveux *et* sourcils *bruns*
 yeux *bruns* front *ordinaire*
 nez *mojen* bouche *mojenne*
 menton *roud* visage *ovale*
 Taille : 1 m. *62* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) *3*
 militaire (2)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
rapporté en 1906, bon pour le service armé
en 1907

Compris dans la *1*° partie de la liste du recrutement cantonal (portion) *de 30 juillet 1911*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
Incorpore au 11^e Régiment d'artillerie à compter
du 8 Octobre 1907. Opère au camp de dit lieu
et immatriculé sous le N° 6461. 2^e semestre
servant. Aide d'ordonne pointeur les 10 Octobre
1908. Fera dans la disponibilité le 25 septem
bre 1909. CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE ACCORDÉ
PASSE DANS LA RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE, LE 1^{er} OCTOBRE 1910
Passé le 25 Octobre 1910 dans la subdivision
de La Rochelle par suite de changement de
domicile. Inscrit à la liste matricule sous le
N° 353. Affecté au 24^e Régiment d'artillerie
Rappelé à l'activité par décret de mobilisation
général du 1^{er} août 1914. Affecté au camp de
Marcuil le 2^e août 1914. Opère le
service militaire par la commission de réforme

Dans l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3) :

Dans l'armée active. *11^e Rég. d'artillerie*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *24^e Rég. d'artillerie*
24^e Rég. d'artillerie
3^e Rég. d'artillerie
5^e Rég. d'artillerie
de Cognac-Marcuil

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

2-9-1909 - 156 JOURNÉES SUCCESSIVES HAÏTÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Nom de la commune. Subdivisions de région.

service militaire par la commission de réforme

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

de la Rochelle du 24 novembre 1914 pour
 hypertrophie du cœur. Maintenu service
 militaire par la commission de réforme
 des trois médecins à la Rochelle le 30 avril
 1915 - Passé au 3^e Rég. d'Artillerie à pied
 le 3 mars 1917 - Homme brigadier le
 16 juillet 1917 - Apis en congé illimité de
 démobilisation le 30 mars 1919 (5^e échelon)
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 11^e Rég. d'artillerie
 du 29 nov. au 21 décembre 1912.
 A accompli une 2^e période d'exercices dans l'
 du 1^{er} an
 Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1919

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

4^e échelon par le dépôt de démobilisation du
 24^e Rég. d'artillerie - se retire à Tournas
 affecté dans les réserves au 148^e Rég. d'artillerie
 légère.
 Passé dans la deuxième réserve le 1^{er} octobre 1923 et affecté à
 la classe de Mobilisation... 1.8.33... étant père de 2 enfants vivants
 Réforme définitivement N° 2 invalidité 25% non
 imputable par la Com. de Réforme de la Rochelle
 du 10 mars 1932 pour : troubles cardiaques
 réintègre la subdivision

(1) Lt
 (2) L.
 (3) Pt
 IV
 Po

Instruction du 4 décembre 1889.
 Sera comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 ne.
 faire.
 position du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Campagnes contre l'Allemagne
 aux armées du 3 août 1914 au 23 septembre 1914
 Inférieur du 23 novembre 1914 au 11-11-1914

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Nom de la commune.
25-2-1910	Tournas	La Rochelle	R.
25 Octo 1910	Tournas R de La Roche	La Rochelle	P.

vacant le 22-9-14 pour
hypertrophie du cœur
non imputable

ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans				DATE de la suspension de service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

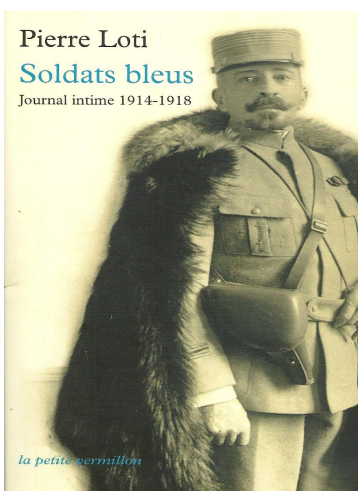
Instruction du 4 décembre 1889.
 Sera comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 ne.
 faire.
 position du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Un point d'histoire

Ancien combattant de 1914, appartenant à la 35^{ème} division, 11^{ème} corps d'armée, je me permets de rappeler, que si avant, ni pendant, ni au cours de la bataille de la Marne, des gaz furent employés, ils firent leur apparition en 1915 à Ypres d'où le nom de gaz yprésiens. Il est vrai que le 23 août, l'ordre de retraite fut donné vers les trois heures du matin, par le général Lanrezac, devant un désastre avec une armée de 350 000, laquelle échappait à une manœuvre en tenailles de Van Kluck, avant les premières lueurs du jour le 18^{ème} corps qui qu'il en restait, décrochant sans perdre une grande part à l'offensive de Humbert (c'est le général Fournier se confondant avec ses troupes) et se repliait sur Arcennes, pour s'infléchir en direction de Guise, où après une dure bataille qui dura deux jours, mais ne put se transformer en victoire faute de renforts; le 18^{ème} corps dû se replier, ce qui provoqua un flottement, signe avant-coureur du découragement, résultant de rompre l'unité de l'armée.

devant cette situation tragique
 et l'ordre du 30 août, l'insupportable grand
 péri généralissime lançant un ordre au
 jour, lequel devait en substance tout
 homme qui dans les vingt-quatre heures
 ne sera pas en possession de ses armes,
 ici des temps chirurgicaux qui donneraient
 à penser à ceux qui ne les possèdent plus,
 et ce fut l'impitoyable l'armée reconstituée
 ce qui contribua grandement à la victoire
 de la France
 - Mais joffe c'était joffe
 à ceux qui ont vu ces hommes trappés
 je rappellerai quelques noms, après Gustave
 Ribemont, - Pappaville, La Terte, Chevroux
 pour en citer quelques uns
 Sans commentaires

Nous avons éventuellement encore 4 ans1914-1918 centenaire oblige.....pour
 rassembler si possible, les souvenirs conservés et constituer le livre-mémoire :
des Maupillier, Maupilier, Maupilet, Maupillé...
« sous l'uniforme bleu-horizon »



Homme du front et homme de l'arrière, dans le confort parisien du Palais d'Orsay ou de ses chères maisons de Rochefort et d'Hendaye, ami des puissants comme des humbles, touché par la guerre qui menace son fils, ses amis, tous ceux qu'il aime, Pierre Loti nous offre dans ces pages une large vision de la Grande Guerre, vécue, vivante, inattendue. Les phrases sur le fouillis champêtre du jardin d'Avize semblent annoncer, d'une guerre l'autre, *Un balcon en forêt* de Julien Gracq : la nature en fête, retournée à l'état sauvage, sous le sifflement des obus, et la menace d'une catastrophe... La montée aux Dolomites en téléphérique, et nous voici plongés dans le plus irréel paysage... Venise emmaillottée comme par Christo... les tamtams africains dans la boue des tranchées... une soirée avec la Duse, la célèbre comédienne italienne (rencontre de deux monstres sacrés)... le spectacle de carcasses d'avions abattus telles d'immenses phalènes, image qui semble annoncer si fort les descriptions d'André Breton dans *L'Amour fou*... ces « soldats bleus » ou « bleu horizon » qui surgissent de l'enfer, ou qui déambulent dans un village déserté : autant de notations intenses, frappantes, sensibles, inoubliables.